

<p>Du jeudi 11 juin au dimanche 14 juin 2020</p> <p>4 réunions</p>	<h2>Championnats de France N2 Eté Open</h2>	<p>Lieu : à déterminer</p> <p>Bassin : 50m.</p> <p>Compétition d'animation</p>
--	---	--

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1995 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> ▲ Proposition extraNat : du 31/05/2020 au 07/06/2020 ▲ Liste des engagés : 08/06/2020 ▲ Réunion technique : 10/06/2020 à 18h (liste de départ) 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ▲ Publication web : J + 1 ▲ Réclamations : J + 8 (reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

Afin de permettre au plus grand nombre de nageuses et nageurs de s'exprimer sur une compétition nationale, la FFN a décidé de créer un championnat de France de N2 été. Une grille spécifique à ce championnat est mise en place.

Les équipements, le contenu du programme, le jury et le classement national des clubs en maîtres à partir des compétiteurs (CNCM) sont identiques à ceux des championnats de France été Open des maîtres.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1995 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale). Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas être engagés.

ATTENTION :

Tous les nageurs étant qualifiés aux Championnats de France Maîtres Eté ne pourront pas participer aux Championnats N2 Maîtres Eté.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps réalisé lors de la saison n-2 (du 01/01/2018 au 15/09/2019), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Pour la saison en cours (du 16/09/2019 au 15/09/2020), seuls les temps réalisés lors des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux ainsi que lors des Meetings labellisés nationaux et des interclubs (poules qualificatives régionales et finale nationale) pourront être utilisés pour s'engager aux championnats de France. Les temps de référence sont des temps en bassin de 50m. Un nageur qui n'aurait pas de temps en bassin de 50 m ou dont le temps ne rentrerait pas dans la grille de qualification grand bassin mais qui aurait nagé l'épreuve en bassin de 25m pourra s'engager avec son temps converti à condition que celui-ci entre dans la grille de qualification grand bassin.

NB : les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de la LEN ou de la FINA seront intégrées dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL et le 800 NL au cours d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions qualificatives pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 28 mai 2020.

Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 31 mai au dimanche 7 juin 2020, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr. La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 8 juin 2020.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique. Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du Délégué et de disponibilité de place) mais son tarif peut être majoré (voir règlements financiers).

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

ATTENTION :

Seules les performances réalisées aux championnats du monde, d'Europe et lors des championnats nationaux étrangers permettront de se qualifier aux championnats de France. Toutes les performances réalisées sur des compétitions internationales seront intégrées dans la base extraNat après validation par la DTN.

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France de Nationale 2 ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

Un seul relais Open sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront détenir un record de France, mais seront déclarés vainqueurs des N2 Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France N2.

Les médailles sont laissées au libre choix de l'organisateur après validation par la FFN.

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS de FRANCE N2 ETE 2020 DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	200 4N	400 4N
C1																
C2																
C3																
C4																
C5																
C6																
C7																
C8																
C9																
C10																
C11	Sans					Sans			Sans			Sans				
C12	limite					limite			limite			limite				
C13	de temps					de temps			de temps			de temps				
Au-delà	Sans limite de temps															

GRILLE SERA COMMUNIQUEE ULTERIEUREMENT

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	200 4N	400 4N
C1																
C2																
C3																
C4																
C5																
C6																
C7																
C8																
C9																
C10																
C11	Sans					Sans			Sans			Sans				
C12	limite					limite			limite			limite				
C13	de temps					de temps			de temps			de temps				
Au-delà	Sans limite de temps															